

Primature/Gestion scabreuse au cabinet d'Issoze Ngondet

Les membres du cabinet toujours dans l'attente du paiement de leurs primes d'astreinte



Issoze Ngondet tout sourire est vraiment heureux de la misère de ses collaborateurs.

Casimir Mapiya

Depuis la nomination de Franck Emmanuel Issoze Ngondet à la primature, les conseillers chefs de département, les conseillers, conseillers adjoints, secrétaires particulières, secrétaires de cabinet, secrétaires techniques, attachés de cabinet, coursiers et autres agents légalement nommés par décret sont à la diète. Ce sont les collaborateurs ramenés du ministère des Affaires étrangères par Issoze Ngondet qui font maintenant la pluie et le beau temps à la primature.

Après les révélations faites la semaine par des sources concordantes de ce que les astreintes, qui sont des fonds alloués en compensation des heures supplémentaires et autres services rendus au-delà des horaires réglementaires, ne sont plus payées depuis l'arrivée à la primature d'Issoze Ngondet, au lendemain du « coup d'Etat militaro-électoral » orchestré par « des profito-situationnistes ».

Entre mardi et vendredi, une traque a été orchestrée au sein de la primature visant à rechercher lequel des agents avait osé se plaindre dans la presse des détournements des astreintes au sein du cabinet du Premier ministre. En milieu de semaine, les téléphones n'ont pas cessé de sonner. Il fallait à tout prix répondre à la question de savoir s'il y avait, parmi les membres du cabinet, des taupes. Des infiltrés qui travailleraient à déstabiliser le Premier ministre de l'intérieur. Les enquêtes n'ont, semble-t-il, rien donné de concret. Entre-temps, le directeur de cabinet d'Issoze Ngondet bombe le torse et réquisitionne toujours l'argent débloqué par le secrétariat général du gouvernement pour le paiement des astreintes. Jusqu'au lundi 28 novembre (au moment où nous mettions sous presse), ladite prime n'a toujours pas été payée.

Question : comment un chef du gouvernement, censé conduire la politique générale de tout un pays, peut-il tolérer que ses collaborateurs directs soient ainsi spoliés ? Réponse : dans notre pays, les liens familiaux et claniques priment sur le bon sens et la morale.

(Affaire à suivre)